



Assemblée générale spéciale et Assemblée générale annuelle

L'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean tiendra sa 12^e assemblée générale annuelle le lundi 20 juin 2022 sur la plateforme de vidéoconférence ZOOM. Au préalable, une assemblée générale spéciale aura lieu afin de rajouter un siège conseillé à son conseil d'administration.

Assemblée générale spéciale

Endroit : ZOOM

Horaire : 17h00 à 17h30

Assemblée générale annuelle

Endroit : ZOOM

Horaire : 17h30 à 18h30

Confirmation :

Bien vouloir confirmer votre présence auprès de Guillaume Chrétien par téléphone au **418-943-4574** ou par courriel à direction@obvfleuvestjean.com au plus tard le dimanche 19 juin 2022 à 16h30. Un lien de connexion Zoom sera envoyé la veille de l'Assemblée générale spéciale et de l'Assemblée générale annuelle aux personnes ayant confirmé leur inscription.

Les documents d'assemblée seront fournis suite à la rencontre, soit le 21 juin 2022.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Guillaume Chrétien, directeur



**ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
DU FLEUVE SAINT-JEAN**

**Ordre du jour
Assemblée générale spéciale
Le lundi 20 juin 2022, 17h00
par vidéoconférence ZOOM**

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée.
3. Conformité de l'avis de convocation.
4. Vérification du quorum.
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
6. Résolution du conseil d'administration de l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean, en date du 19 avril 2022, pour le rajout d'un siège conseiller attribué au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN).
7. Proposition de modifications des articles 47 et 48 des règlements généraux de l'organisme pour le rajout d'un siège conseiller.
8. Levée de l'assemblée.

Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean

3, rue de l'Hôtel-de-ville, bureau 301, Témiscouata-sur-le-Lac, Québec, G0L 1X0

Tél. : 418-899-0909 Courriel : direction@obvfleuvestjean.com

Site internet : obvfleuvestjean.com



Ordre du jour
Assemblée générale annuelle
Le lundi 20 juin 2022, 17h30
par vidéoconférence ZOOM

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée.
3. Conformité de l'avis de convocation.
4. Vérification du quorum.
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juillet 2021.
7. Présentation et acceptation du dépôt du projet des états financiers 2021– 2022 et du rapport de mission d'examen.
8. Nomination du vérificateur pour l'année 2022 – 2023.
9. Mot du président.
10. Présentation et approbation du rapport annuel 2021 – 2022.

11. Élections des administrateurs

11.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

11.2 Élection des administrateurs aux sièges pairs sortants :

Siège #8 - Environnement / Secteur communautaire (sortant – Denis Ouellet)

Siège #10 - Forêt secteur Grand portage / Secteur économique (sortant – Francis Albert)

Siège #12 - Agriculture et agroalimentaire / Secteur économique (sortant – Yves Marquis)

Siège #14 – Tourisme, Loisir et Regroupement de riverains / secteur communautaire (vacant)

Siège #16 - Membre citoyen / secteur communautaire (sortant – Armor Dufour)

12. Présentation des administrateurs.
13. Varia.
14. Levée de l'assemblée.